

REUNION COMITE SYNDICAL DU 20 Février 2014

Mesdames, Messieurs

Je vous remercie pour votre présence

C'est le dernier comité syndical de cette mandature dont je essayer de faire un bilan axé sur les 5 thèmes suivants :

- Gestion du syndicat
- Services aux communes
- Travaux
- Communication
- Inquiétudes sur l'avenir

Nous terminerons la matinée par un moment convivial autour d'un buffet

LA GESTION DU SYNDICAT

Depuis 6 ans, nous avons mis en place un fonctionnement collégial : l'exécutif, composé du président et des 6 vices présidents, s'est réuni au moins 1 fois par mois et le bureau a lieu tous les mois. A chaque comité syndical, je vous tiens informé de toutes les décisions importantes tant sur le plan national que local.

Je remercie pour leur excellente collaboration et participation les élus : vices présidents, membres du bureau et du comité syndical. Nous avons, pendant 6 ans, travaillé dans une excellente ambiance et dans le respect de chacun

Pour l'avenir, je souhaite que l'esprit imprimé depuis 6 ans soit conservé : une politique dynamique dans un excellent esprit, une parfaite cohésion et un respect total de nos différences tant idéologiques que territoriales ce qui fait que notre gouvernance est souvent montrée en exemple.

Nous avons remis de l'ordre dans les finances avec la mise en place des autorisations de programme ce qui fait que depuis 2009 nous n'avons pas emprunté.

Au cours de ce mandat, nous avons aussi changé de directeur. Mr Ricaud venant du privé, a du apprivoiser les règles du secteur public. Nous comptons sur lui pour mettre en place de nouvelles méthodes de travail et améliorer la réactivité de notre syndicat. Notre collaboration est fructueuse et appréciée.

En 6 ans il y a eu plusieurs mouvements de personnel. Je tiens ici à remercier le Directeur général des services et l'ensemble des cadres et employés pour leur excellente collaboration. Nous avons essayer d'améliorer encore le cadre de travail du personnel. Nous devons aussi moderniser nos outils et nos méthodes de travail.

Dans cette période d'insécurité législative dans le domaine de l'énergie, nous devons être tous solidaires : élus, personnel et entreprises. Je rappellerai ici que le SDE n'est pas une administration mais un syndicat composé uniquement de communes et qu'il assure une mission de service public et qu'il est indépendant de l'Etat, des régions et des départements.

En 2014, nous allons devoir remplacer Mr Manaut qui va faire valoir ses droits à retraite. Nous le remercions pour son excellent et indispensable travail. Un appel à candidatures est lancé .

Le 4 juillet a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux qui nous permettent désormais d'organiser à domicile les réunions thématiques, les comités syndicaux et les réceptions, dans des conditions optimales.

Il s'agit d'un bâtiment conçu pour respecter au mieux les normes environnementales ;

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel, plusieurs aménagements ont été faits ou vont l'être .

La réforme du système informatique a été ajournée à cause de son coût mais sera remis à l'ordre du jour.

LES SERVICES AUX COMMUNES

C'est le cœur de notre action car le syndicat regroupe les 339 communes ardéchoises.

Nous avons modifié et amélioré les subventions pour les travaux d'éclairage public. Grace à cela, toutes les demandes de subvention sont maintenant honorées sans délai avec un vote mensuel du bureau. Nous avons aussi incité la qualité technique des installations. Le financement des travaux d'électrification a été modifié. Dorénavant, les opérations d'urbanisme bénéficient également d'un financement à 75 % du syndicat. Les 25 % sont payés sur 10 ans sans intérêt. Cela permet, pour

les communes, d'attendre la vente des terrains. Nous sommes de loin, l'organisme qui finance le mieux les communes.

La numérisation du cadastre lancée en février 2011 est terminée : les 176 communes pour lesquelles on s'était engagé sont vectorisées et nous remettons à jour celui de 30 communes déjà numérisées. Toutes les communes ardéchoises ont maintenant à leur disposition et gratuitement, un excellent outil

Le SIG (système d'information géographique) a été adopté par 292 communes, soit 86% des communes ardéchoises ; Nous travaillons à la mise en place d'un service commun avec le département.

Le remplacement des ballons fluorescents, dans le cadre de notre règlement d'intervention et du partenariat avec l'ADEME a représenté (en 2 ans), 119 dossiers, pour un montant de travaux de 3 203 000 euros et 1 400 000 euros de subventions ; Malgré de nombreuses réunions, nous regrettons de n'avoir pu réaliser un partenariat avec le conseil général.

Dans le cadre de la maintenance de l'éclairage public, ce sont 4 000 luminaires qui ont été remplacés. Grâce à une évolution de nos interventions, nous avons pu baisser de 40 ou 50% le prix payé par les communes, pour l'entretien de l'éclairage public. 265 communes adhèrent à ce service. Dans l'avenir, il faudra réfléchir à la mise en place de la compétence éclairage public.

Le 1^{er} janvier 2014 a été marqué par la mise en place du service d'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes rurales, pour la desserte électrique.

Ce service gratuit a pour objectif de simplifier et d'accélérer le traitement des demandes des communes, en leur indiquant s'il sera nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique, et en leur proposant immédiatement, le cas échéant, le projet et le chiffrage estimatif de l'extension concernée.

Elles obtiendront ainsi plus vite les éléments leur permettant d'accorder ou non l'autorisation d'urbanisme.

Le service consacré à la maîtrise de l'énergie s'est amplifié avec 2 techniciens et 138 communes adhérentes. Nous devons encore plus accompagner les communes dans ce domaine sensible.

Les communes de Viviers et Champagne sont maintenant desservies par le gaz.

Il est à noter que nous avons été le premier syndicat départemental à signer une convention de prévenance des travaux avec ERDF.

Notre temps de coupure est le même que celui de la Guadeloupe, les cocotiers en moins. ERDF nous a promis un programme exceptionnel de travaux mais il tarde à se mettre en place. Je rappelle qu'il incombe à ERDF l'entretien et la mise à niveau des réseaux.

Nous signerons tout à l'heure un avenant à la concession qui devrait améliorer plusieurs points.

LES TRAVAUX

La première fonction du syndicat est de faire des travaux d'électrification pour les communes mais pour cela il faut des finances. Rappelons quelques chiffres qui seront détaillés tout à l'heure.

Le budget du syndicat est d'environ 60 millions d'euros.

En 2013, nous avons payé :

- 15 millions d'euros de travaux (électrification et travaux en coordination).
- 1.6 millions de subventions éclairage public et France telecom

Quelles sont les principales recettes de 2013 :

- Taxe électricité : 7.8 Me.
- Redevances edf-Gdf : 1.475 Me
- FACE : 5.665 Me
- Art 8 et PCT : 562 000 €

Ces chiffres confirment bien que le SDE est un des gros donneurs d'ordre du Département.

Le niveau des travaux a baissé en 2013. J'y vois 2 raisons principales :

- A cause de la crise de l'immobilier, les demandes d'extension ne remontent pas
- Nous avons également une centaine de dossiers qui ont été chiffrés et pour lesquels les communes n'ont pas donné leur accord souvent pour des raisons financières.

Nous avons conclu 2 marchés d'étude et de maîtrise d'œuvre. Cela nous a permis de lancer plus rapidement 5 millions de travaux de renforcement.

Ces dernières années nous avons augmenté de façon très importante les travaux de renforcement malgré les nouveaux critères d'ERDF qui ont baissé de près de 50 % le nombre de clients mal alimentés. En réalité, la baisse n'est qu'artificielle.

La réforme du FACE nous oblige à modifier nos méthodes de travail :

- Les crédits sont maintenant essentiellement axés sur les renforcements et nous devons obligatoirement assouplir nos critères et notre politique en ce domaine pour pouvoir consommer les crédits.

- Nous devons également établir à l'avance le détail des travaux ce qui demande une anticipation avec les communes pour établir le programme.

Les travaux en coordination d'éclairage public et sur les réseaux téléphoniques ont explosé .Les communes apprécient beaucoup ce service.

La mise en consultation ,en 2009 et 2012,des travaux d'électrification a permis de faire baisser les prix et de les mettre au niveau juste .Avec les pénalités appliquées systématiquement ,les travaux et les études sont plus vite réalisés. Malheureusement France télécom retarde souvent nos travaux.

Nous devons tout de même alléger nos procédures.

LA COMMUNICATION

L'image de notre syndicat était pratiquement inexistante, nous l'avons considérablement améliorée tant dans le département qu'à l'extérieur.

Dans un souci d'efficacité et de collaboration, j'ai pris l'initiative de créer l'USERA qui regroupe les 9 syndicats des énergies de Rhône alpes. J'en ai été le président fondateur.

Je suis très assidu aux réunions de la FNCCR, qui regroupe tous les syndicats de France, et j'en ai été élu vice-président.

J'ai multiplié les visites de chantiers sur le terrain pour être à l'écoute des élus. Auparavant ,alors qu'il était souvent le plus gros financeur, le syndicat était totalement oublié dans de nombreuses inaugurations. Cela s'est très nettement amélioré et le syndicat y est toujours représenté.

Nous avons organisé de nombreuses réunions décentralisées sur différents thèmes :

présentation du syndicat, SIG, urbanisme. Vu le succès de ces rencontres, nous devons continuer et amplifier ces informations.

DES INQUIETUDES POUR L'AVENIR

Il nous faut aussi avoir à l'esprit un certain nombre de réformes nationales, plus ou moins avancées selon les cas, qui ont déjà eu ou qui auront des conséquences sur notre activité. Je pense à :

La réforme du Facé : Les conséquences sont immenses :

○ financières : elles sont très importantes pour les communes devenues urbaines qui n'auraient plus droit au FACE et aux subventions à 75 % mais seulement à 40%.Une nouvelle atteinte pour les petites communes. Dès la mise en place des municipalités et du comité syndical, nous devons réfléchir au maintien de certaines communes en rural.

○ Négatives sur le niveau des investissements du syndicat et des aides aux communes.

La loi sur les métropoles et les communautés urbaines qui leur donne la compétence en terme de distribution d'énergie électrique et gazière. Cela va faire baisser considérablement les fonds de l'électrification rurale déjà mis à mal par la réforme du FACE. Mais, à terme, cela va entraîner la fin de la péréquation tarifaire. Règle essentielle mise en place par le Général de Gaulle :le même tarif et un service identique sur l'ensemble du territoire national. C'est donc une nouvelle attaque contre la ruralité et la cohésion nationale. Quelques barons, élus des très grandes villes veulent récupérer la taxe sur l'électricité : On a l'exemple des départements qui ,aujourd'hui ,perçoivent la taxe départementale sur l'électricité et qui ne reversent pas un centime aux syndicats et l'utilisent pour d'autres domaines : en Ardèche c'est 3 millions d'euros

La modification législative qui prévoit que les syndicats doivent récolter l'ensemble des taxes sur l'électricité et sont limités à 50% dans le reversement de celles-ci ; Les communes urbaines mécontentes pourront s'adresser aux parlementaires qui ont voté cette loi demandée par personne. En 2014, nous devons réfléchir à la mise en place de cette réforme, si elle n'est pas remise en cause, et adapter nos règlements afin de ne pas pénaliser les communes concernées. Le projet de loi qui se profile en matière de transition énergétique. Que va-t-il en sortir ? On peut tout craindre.

Sur tous ces points, nous devons être vigilants.

Comme l'a déclaré lors du congrès de la FNCCR à Montpellier, Mr Gaubert,Vice-président de la FNCCR et nommé depuis médiateur national de l'énergie : »Pourquoi changer ce qui marche bien et a fait ses preuves. ».Nous ne pouvons qu'être totalement d'accord avec lui.

Pour conclure, je vous rappelle que 2014 marquera aussi les cinquante ans d'existence du SDE 07 puisque c'est en 1964 que notre Syndicat a vu le jour.

De Syndicat d'électricité à l'origine, il a évolué en Syndicat d'Energie. Les élus aux commandes du SDE lui ont en effet progressivement confié de nouvelles compétences, mais toujours avec le souci d'être au service des communes et de leurs habitants, dans le respect de ses missions de service public et de solidarité intercommunale.

La solidarité doit sans cesse être rappelée car elle est la pierre fondatrice de notre Syndicat. Solidarité entre communes urbaines et communes rurales, solidarité entre communes riches et communes pauvres.

Sans cette solidarité qui se traduit par l'adhésion de toutes les communes à un syndicat unique de taille départementale et les conséquences financières qui en découlent, le réseau électrique ne serait pas au niveau tel qu'il l'est aujourd'hui.

J'attache beaucoup d'importance à l'exercice de la compétence de maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale que les communes nous ont confiées. Il est au cœur de notre mission de défendre les intérêts de nos adhérents à travers l'expertise que nous leur devons.

Il me semble important de rappeler le rôle essentiel joué par notre syndicat dans l'aménagement du territoire.

Ce bel outil doit être au service de la solidarité mais également performant.

Etre performant c'est atteindre ses objectifs en maîtrisant ses coûts, c'est aussi inscrire son action dans une amélioration constante des procédures, des délais, de la qualité et de la maîtrise des coûts. C'est ce à quoi nous nous employons.

Après les élections municipales, nous renouvellerons nos instances. 4 dates importantes à retenir :

- Elections par arrondissement des délégués des communes isolées : le 5 mai à Privas, le 6 mai à La Chapelle sous Aubenas et le 7 mai à Mauves.
- Le comité syndical se réunira le 27 mai.

Après ce bilan, je peux vous garantir que j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous les élus, le personnel et les entreprises. Je pense que notre équipe soudée et volontaire a réalisé du beau travail et elle peut être fière de la tâche accomplie.

Mesdames et messieurs les membres du comité syndical, je vous remercie pour votre collaboration pendant ces 6 années et je souhaite que nous puissions continuer notre action essentiellement axée vers les communes et la population ardéchoise.

Je vous remercie pour votre attention.
Passons maintenant à l'ordre du jour.